

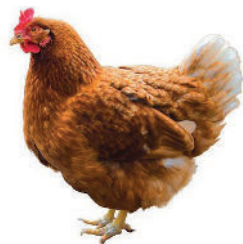


BIOSEAU ET SAC DE COLLECTE

Des petits seaux pour les biodéchets et des cabas pour le stockage des papiers et emballages sont disponibles en mairie pour tous les usagers.

COMPOSTEURS INDIVIDUELS

En plus des composteurs collectifs (au verso), le SICTOM des Couzes met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur individuel de jardin. Infos au 04 73 96 77 75 ou sur valtom63.fr/module-composteurs



ADOPTEZ 2 POULES !

Chaque printemps et automne, le SICTOM des Couzes propose l'adoption de 2 poules qui peuvent consommer jusqu'à 300kg/an de biodéchets. Attention : les poules ne mangent pas tous les déchets alimentaires, il faut également s'équiper d'un composteur.

CÔTÉ PROS

Pour rappel, les professionnels (commerçants, restaurateurs...) sont tenus de gérer eux-mêmes les déchets produits dans le cadre leur activité. Pour cela, ils doivent se rendre en déchèterie ou faire appel à des filières de traitement spécifiques. Toutefois, Commune et SICTOM mettent ponctuellement à disposition des colonnes et des bennes supplémentaires (pour cartons en saison, lors d'événements...).



MAIRIE DE BESSE.FR
SICTOM DES COUZES.FR



INFO BESSE

MAI-JUIN 2026



LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS ÉVOLUE



Madame, Monsieur,

Avant l'été, les colonnes à déchets vont remplacer les bacs à ordures collectifs sur tout le territoire communal, avec pour objectifs :

- d'améliorer la qualité du tri et de baisser le volume de déchets,
- de favoriser l'automatisation et de réduire la pénibilité de la collecte (grue motorisée, sondes de remplissage connectées...),
- de réduire l'impact environnemental (rationalisation des circuits et du nombre de collecte...)
- de diminuer les coûts et, au final, les taxes (moins de pénalités en cas d'erreur de tri répercutées via la TEOM...).

Lionel Gay, Maire

EMBALLAGES ET PAPIERS



En vrac, pas en sac !

- **Tous les emballages :**
 - plastique
 - métal
 - papier et carton
- **Tous les papiers** et cartons fins



Ne pas mettre :

Gros cartons → à déposer aplatis en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques

Les bons réflexes :

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas les emboîter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatis si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

ORDURES MÉNAGÈRES



En sac de 50L maximum !

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique



Ne pas mettre :

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets encombrants, spécifiques
- Textiles
- Seringues
- Piles, ampoules

→ à déposer en déchèterie ou dans les bornes

- Médicaments → à déposer en pharmacie



Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite **“Guide du Tri” de CITEO !**

VERRE



- Emballages en verre



Ne pas mettre :

- Couvercles et bouchons → à déposer dans la colonne “Emballages et Papiers”
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex®...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne “Ordures Ménagères”

ET POUR LES BIODÉCHETS



Le composteur !

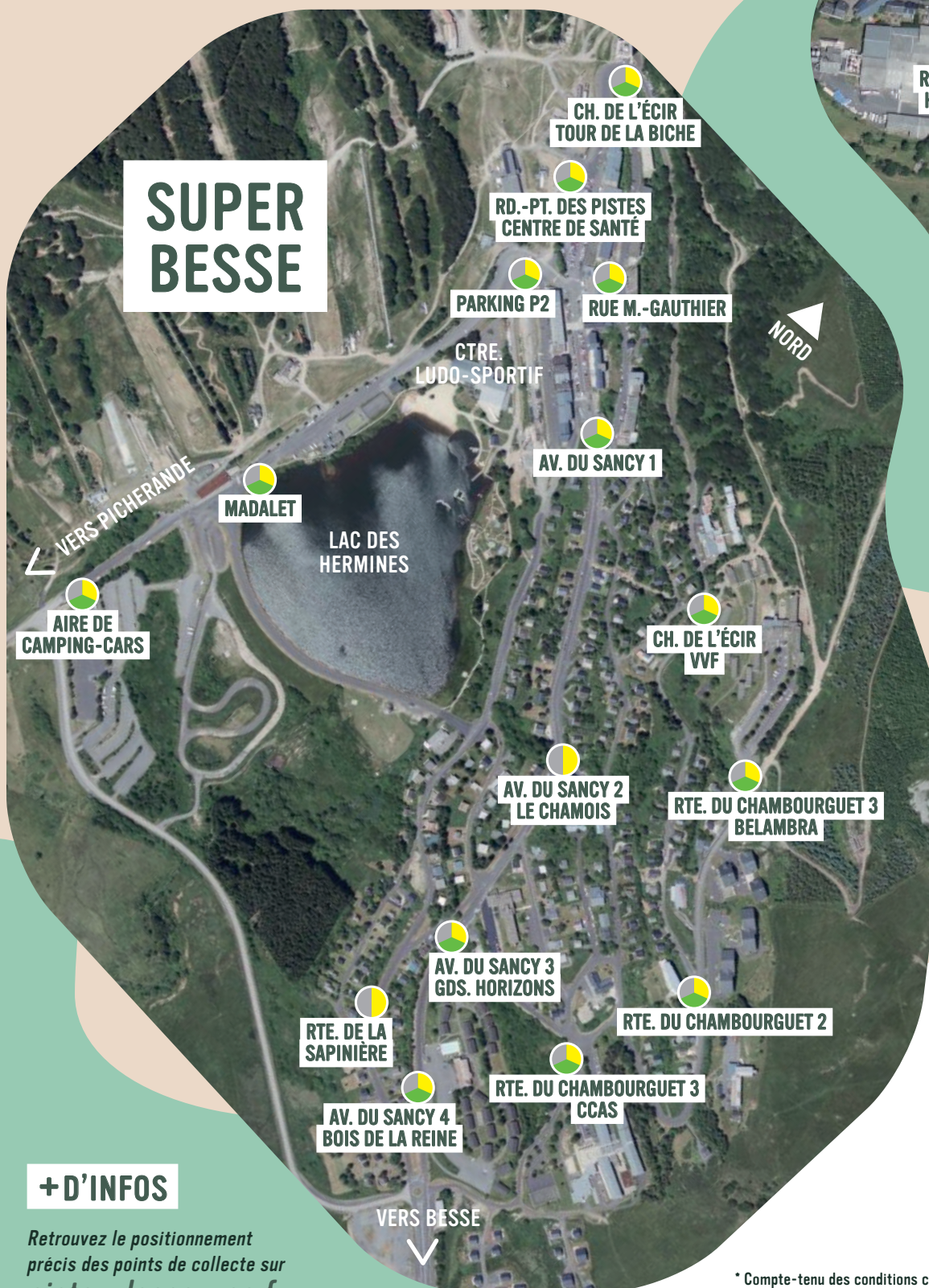
Composteur de quartier

Composteur de jardin : mise à disposition sans facturation, www.valtom63.fr ou 06 43 43 21 29

- Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires
- Déchets végétaux du jardin

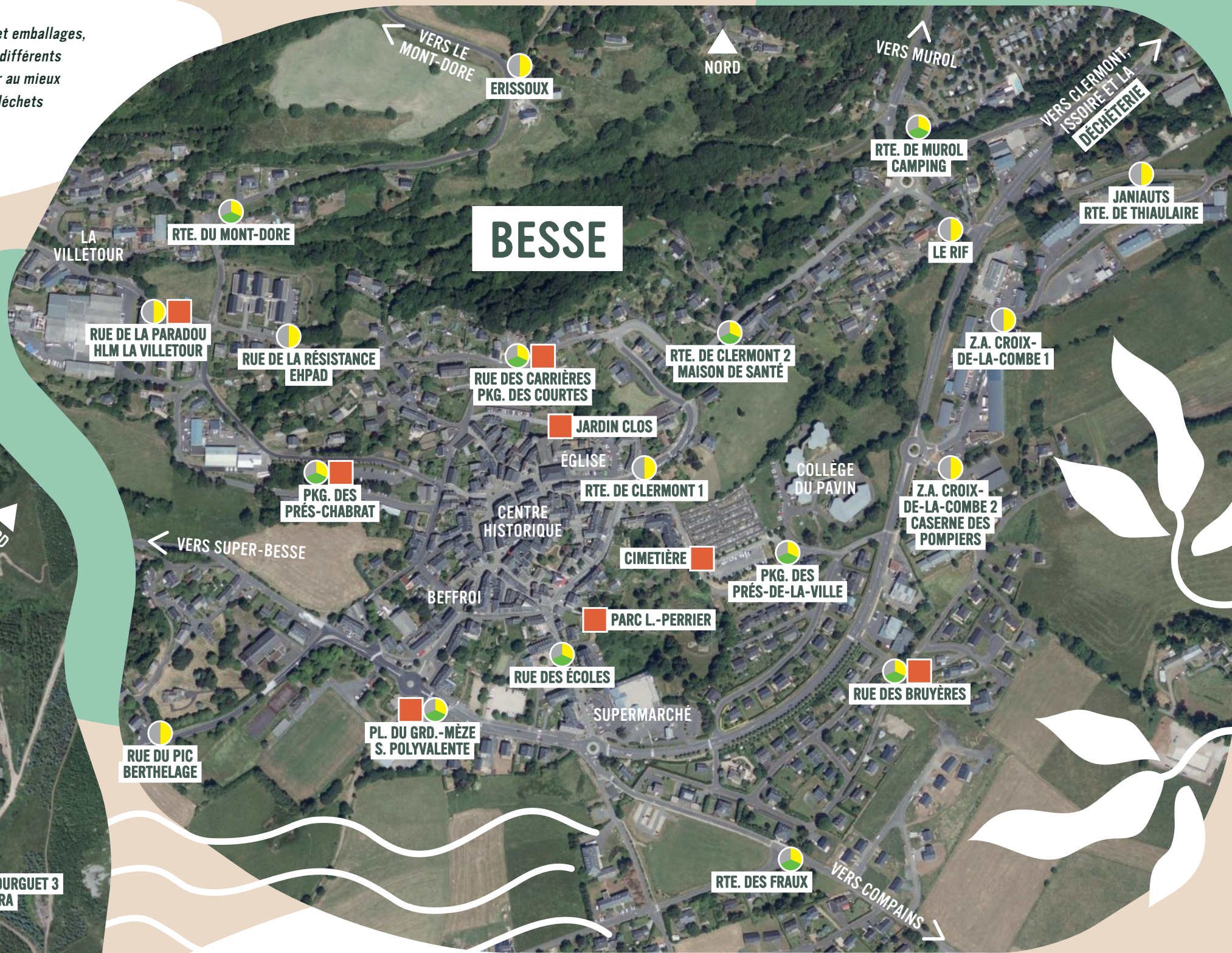


Les Points d'Apport Volontaire (ou PAV) regroupent plusieurs colonnes à déchets (papiers et emballages, ordures ménagères, verre ponctuellement). Un travail de concertation a été mené avec les différents acteurs concernés (particulièrement les habitants lors de réunions publiques) afin d'établir au mieux la position des PAV. Ceci, en considérant qu'une colonne peut contenir 4 à 6 fois plus de déchets qu'un bac à ordures, et que l'installation d'un PAV répond à de multiples contraintes (facilité et sécurité d'accès pour les usagers et les camions de collecte...).



+ D'INFOS

Retrouvez le positionnement précis des points de collecte sur sictomdescouzes.fr



LÉGENDE

-  Colonnes Ordures ménagères + Papiers et emballages + Verre
-  Colonnes Ordures ménagères + Papiers et emballages
-  Composteurs collectifs*

DANS LES AUTRES VILLAGES ET HAMEAUX

-  ANGLARD
-  BARAQUE DE VASSIVIÈRE
-  CHANDÈZE
-  LES CHIROUZES
-  COMBES
-  RIOUBES-BAS
-  LAC PAVIN (PARVIS)
-  MONTREDON-FRAISSE
-  OLPILIÈRE
-  PÉALAT
-  PERTUYZAT
-  SAINT-ANASTAISE
-  SERRE-BAS
-  SERRE-HAUT

DÉCHÈTERIE DE BESSE

Située à Chiloza, elle est ouverte les lundis (9h-12h/13h-17h), les mardis/mercredis/vendredis/samedis (9h-12h/14h-18h) et joignable au 04 73 79 53 16. Accès gratuit pour les particuliers dans la limite de 4m3/jour/personne (carte d'accès à demander sur place ou formulaire sur sictomdescouzes.fr).